

TARIF D'ABONNEMENT :

ROUBAIX-TOURCOING. Trois mois, 13 fr. 50. Six mois, 26 fr. Un an, 50 fr. Nord - Pas-de-Calais - Somme - Aisne. Les autres Départements et l'Étranger, les frais de poste en sus. Le prix des Abonnements est payable d'avance. Tout abonnement continue jusqu'à réception d'avis contraire.

BUREAUX & RÉDACTION

Roubaix, rue Neuve, 17. — Tourcoing, rue des Poultrains, 42. Les Abonnements et Annonces sont reçus : à ROUBAIX, rue Neuve, 17. — A LILLE, rue du Curé-Saint-Étienne, 9 bis. — MM. HAVAS, LAFITTE et C<sup>e</sup>, place de la Bourse, 8, et rue Notre-Dame-des-Victoires, 28. — à BRUXELLES, à l'OFFICE DE PUBLICITE.

ABONNEMENTS & ANNONCES :

Les Abonnements et Annonces sont reçus : à ROUBAIX, rue Neuve, 17. — A LILLE, rue du Curé-Saint-Étienne, 9 bis. — MM. HAVAS, LAFITTE et C<sup>e</sup>, place de la Bourse, 8, et rue Notre-Dame-des-Victoires, 28. — à BRUXELLES, à l'OFFICE DE PUBLICITE.

L'ÉGLISE CATHOLIQUE ET LA LIBERTÉ AUX ÉTATS-UNIS

La question des rapports entre l'Église catholique et la démocratie semble vouloir sortir du domaine de la théorie et entrer résolument dans la période pratique.

Aussi, les esprits sérieux s'en préoccupent plus activement que jamais. Tout ce qui touche, de près ou de loin, à cette question, intéresse surtout très vivement notre pays de France. Sur cette terre classique des grandes idées, des sentiments généreux, l'Église a voulu son champ de bataille. Et le Pape Léon XIII, par ses encycliques, ses lettres, ses instructions aux évêques et aux fidèles, s'est mis lui-même à la tête du mouvement. Il a pris la direction de l'action sociale catholique.

Le moment nous paraît très favorable pour étudier un peu ce qui se passe, dans le même ordre d'idées, en dehors de chez nous. En Amérique, par exemple, où le catholicisme vit au sein d'une démocratie jeune et vigoureuse, nous pourrions trouver, sinon toujours des exemples à imiter, du moins quelques utiles leçons et quelques précieux encouragements.

Il suffira, pour s'en convaincre, de parcourir attentivement l'excellent livre très documenté, que vient de publier M. le vicomte de Meaux.

Dès les premières pages, nous constaterons les progrès de la foi catholique, dans ces contrées encore en friche, au point de vue religieux, en 1780.

A cette époque, l'Église y comptait à peine un évêque, trente prêtres — la plupart étrangers — et 40,000 fidèles environ. Pas de lieu de réunion ; presque la vie sous la tente ou le hangar.

Un siècle après, aux fêtes du Centenaire, célébrées à Baltimore, descendant, 84 évêques, des centaines de prêtres, des religieux et des religieuses de tous les ordres, représentaient l'Église catholique américaine, qui comptait, à ce moment-là, plus de 6,000 prêtres indigènes, 10,000 Églises ou chapelles publiques et 8,000,000 de fidèles. Partout des écoles très fréquentées, des Églises toujours très remplies. Dans la seule ville de New-York, 49 conférences de Saint-Vincent de Paul visitent plus de 5,000 familles. Les hospices, les établissements de bienfaisance, les œuvres de moralisation et de propagande, rien ne manque. On estime à 31,000,000, les subventions des fidèles pour les besoins de leurs Églises. Washington possède une très belle et très complète Université catholique.

Telle est, en 1889, la situation de l'Église catholique implantée depuis cent ans à peine sur le sol américain. Elle a profité des institutions, des lois, des mœurs et, surtout des libertés de la constitution du pays ; traitant avec la République, se mouvant à l'aise dans le milieu où elle vit, ne connaissant ni la peur, ni le découragement ; confiant dans son avenir, fière de ses succès.

Si l'on n'y prend garde, écrit un journaliste étranger à la foi des congressistes du Centre, tout notre pays sera catholique, dans un demi siècle.

Peut-être, observe l'auteur, pourrait-on voir dans cette parole une menace pour l'avenir. Mais l'Église de Jésus-Christ a eu, partout et toujours, des épreuves à subir, des difficultés à vaincre, des obstacles à surmonter. En Amérique, on doit s'y attendre, comme ailleurs, et cette prévision ne saurait nuire aux riches espérances que l'Église catholique des États-Unis est en droit de concevoir.

Le peuple fidèle, le clergé, les écoles, la situation et l'organisation financière, concourent à soutenir ces espérances. Il faut lire les précieux détails accumulés dans son ouvrage sur tous ces points, par le vicomte de Meaux.

Il n'y a pas jusqu'à la diversité des cultes, dont il ne démontre l'influence très probablement heureuse pour le développement du culte catholique. La religion protestante peut vivre longtemps encore ; d'abord parce qu'elle était en possession et ensuite parce qu'elle est moins gênante. Mais le pays est foncièrement chrétien. Il y a tout lieu de croire que l'incertitude dogmatique, l'instabilité dans la croyance ne le soutiendront pas toujours suffisamment à son gré. Quand il aura reconnu

que l'Église romaine n'a rien qui soit incompatible avec la démocratie, l'évolution sera bien près de se faire.

Une des parties les plus instructives du volume est l'étude de ce qui a été fait, et ce qui reste à faire de réflexions pratiques, c'est le chapitre qui concerne la législation.

Aux États-Unis — ceci est une conquête après de longues luttes, très pénibles, très persévérantes, — l'Église est libre dans son action extérieure et dans son organisation intérieure. L'État ne la contrôle en rien. Elle régit comme elle l'entend.

Cette liberté précieuse, qui n'existe pas dans notre vieille Europe, tient à deux libertés générales et à deux conditions, nécessaires à la démocratie américaine : celle des cultes et celle des associations. Elles sont pratiquées l'une et l'autre, non pas en vue de l'asservissement, mais de l'affranchissement, de l'exonération, de la protection contre toute offense.

Asservir la religion est la tendance d'une législation athée. Celle des États-Unis n'est pas. La religion y est même officiellement associée à tous les actes accomplis dans l'intérêt du peuple. S'il y a une loi commune à toutes les Églises diverses de l'Union, celle loi rituelle devient une loi de l'État, qui en surveille très sévèrement l'exécution. La loi du dimanche, par exemple, y est absolument respectée. Le peuple américain sait prier, se repentir au besoin et remercier Dieu.

Hélas ! la vieille France et la jeune Amérique sont bien loin de se ressembler. L'une est foncièrement religieuse et jalouse de ses libertés ; l'autre est livrée aux microbes de l'athéisme, à la tyrannie des politiciens.

Comment sortirions-nous de cet état anormal et violent, qui est la révolution en permanence, la décomposition, la guerre sociale ?

Nous le disions, au commencement de cet article, il y a, dans le spectacle de l'Église catholique se développant au sein de la démocratie la plus libre et la plus vigoureuse du monde, des leçons à recueillir et de précieux encouragements.

La leçon la plus importante est sans contredit, l'attachement inviolable de l'Amérique aux idées religieuses. Inutile d'insister et de démontrer combien cette leçon est humiliante pour la France. L'Église, qui semble avoir oublié que la foi est la plus sûre garantie de sa liberté.

La seconde leçon est la certitude, basée désormais sur l'expérience, que la religion et la démocratie ne sont pas incompatibles. Elles peuvent vivre ensemble, en conservant leur indépendance réciproque. Ce livre ajoute, à la vérité de ce fait, des preuves et des perspectives vives, auxquelles il importe de se tourner à l'avenir.

C'est aussi la pensée du Pape Léon XIII et la direction qu'il veut donner à l'action catholique en France.

Nous n'avons pas, évidemment les mêmes facilités que l'Église d'Amérique. Ses lois, ses mœurs ne s'acclimatent peut-être pas facilement chez nous. Mais il est encourageant, pour ceux qui sont engagés dans la lutte, de savoir qu'on peut, avec de la constance et de l'esprit de suite, améliorer, modifier, changer même sur certains points les lois, les institutions et les mœurs.

La condition de succès est indiquée très clairement aux catholiques, dans les instructions du Souverain Pontife. C'est de rompre aux querelles stériles des partis, de ne pas éparpiller et gaspiller leurs forces à poursuivre une résurrection chimérique du passé, de faire la concentration de tous les honnêtes gens et de tous les chrétiens autour du drapeau qui porte dans ses plis l'élément nécessaire de la paix sociale : la Religion avec la liberté.

On ne peut résister à la puissance d'une démocratie qui a pour fondement la foi et la Religion. La Religion est d'autant plus utile et plus honorée qu'elle se montre aisément dans son indépendance. Alors seulement elle possède le véritable Esprit du Seigneur qui est essentiellement, dit Saint-Paul, un esprit de liberté.

LE DISCOURS DE M. CONSTANS A TOULOUSE

Toulouse, 4 juin. — M. Constans a prononcé ce soir, au cercle républicain, un grand discours dont voici les principaux passages :

« On gage rarement à se faire (rire) cependant aujourd'hui, je suis heureux de m'entretenir avec vous.

« Mais, quelques temps, on s'occupe beaucoup de moi, plus de ce que je ne voudrais. Les uns me traitent avec une dureté à laquelle je suis habitué sans doute, mais qui pourtant ne me paraît pas avoir de motif sérieux. Les autres, je les remercie, sont aimables jusqu'à l'excès.

« Mes amis, mes adversaires ont également pu se méprendre sur ma pensée, et, bien involontairement sans doute, la travestir.

« J'ai donc cru qu'il était préférable de m'expliquer moi-même.

« Vous entendez, tout récemment, une parole oratoire de conviction et de confiance (sourires), celle de M. le président du Conseil.

« C'est là, je pense, un point sur lequel je regrette de ne pas être en complet accord avec l'honorable M. Dupuy, il en est au moins un qui nous réunit absolument, c'est le point de vue de la République. M. Dupuy, en ce qui concerne la République, n'a rien dit de ce que j'ai dit, et ce que j'ai dit, c'est que la République est la seule forme de gouvernement qui convienne à notre pays.

« Il me semble que ce que demande le pays, c'est, avant tout, l'ordre, et l'ordre ne se peut concevoir sans discipline.

« Nous devons donc nous affirmer, non comme des autoritaires, mais comme des gouvernements.

« Il faut que l'on sente partout la main douce et ferme du pouvoir ; que l'on sente que le pouvoir est exercé, que l'on sente que le pouvoir est exercé.

« Les républicains doivent être tolérants (App.). La tolérance, c'est le respect bienveillant de la liberté d'autrui, même lorsqu'elle nous gêne, pourvu qu'elle ne porte atteinte à nos libertés.

« C'est pour cela que nous nous sommes élevés, et nous nous y soustrairons pas.

« Aujourd'hui les catholiques obéissent à l'ordre que leur a donné le chef de la catholique, ils ne sauraient craindre au milieu d'applaudissements dont rien ne peut donner l'idée. On était venu au Cercle républicain de Toulouse, et l'on avait entendu un grand discours de M. Constans, et l'on avait vu un grand discours de M. Constans, et l'on avait vu un grand discours de M. Constans.

« On ne craint décidément rien à Toulouse ! Autour de la place, les bustes de M. Carnot, de la République, de Victor Hugo et de Foraker d'aujourd'hui. C'est sous le regard de ces héros que nous nous sommes réunis.

« M. Constans a dit l'ami de la Presse, contre laquelle il n'a jamais nourri les projets prescrits qu'on lui a reprochés.

« L'ancien ministre de l'intérieur déclare en terminant que le point de vue de la République, c'est la République, c'est la République, c'est la République.

« M. Constans a dit l'ami de la Presse, contre laquelle il n'a jamais nourri les projets prescrits qu'on lui a reprochés.

« L'ancien ministre de l'intérieur déclare en terminant que le point de vue de la République, c'est la République, c'est la République, c'est la République.

« M. Constans a dit l'ami de la Presse, contre laquelle il n'a jamais nourri les projets prescrits qu'on lui a reprochés.

« L'ancien ministre de l'intérieur déclare en terminant que le point de vue de la République, c'est la République, c'est la République, c'est la République.

« M. Constans a dit l'ami de la Presse, contre laquelle il n'a jamais nourri les projets prescrits qu'on lui a reprochés.

« L'ancien ministre de l'intérieur déclare en terminant que le point de vue de la République, c'est la République, c'est la République, c'est la République.

« M. Constans a dit l'ami de la Presse, contre laquelle il n'a jamais nourri les projets prescrits qu'on lui a reprochés.

« L'ancien ministre de l'intérieur déclare en terminant que le point de vue de la République, c'est la République, c'est la République, c'est la République.

« M. Constans a dit l'ami de la Presse, contre laquelle il n'a jamais nourri les projets prescrits qu'on lui a reprochés.

« L'ancien ministre de l'intérieur déclare en terminant que le point de vue de la République, c'est la République, c'est la République, c'est la République.

« Parité de la question sociale et plus spécialement des syndicats, l'orateur dit :

« Les syndicats n'ont pas encore produit tout le bien que l'on en attendait. Ils ont fait beaucoup de bien, mais seulement une minorité active parvint jusqu'à l'agitator, mais la grande majorité des travailleurs toujours plus ou moins passifs, ne s'est pas soulevée.

« Les syndicats ayant le droit de posséder, devenus riches, seraient peut-être des syndicats prudents et utiles, mais ils ne le sont pas encore.

« Quoi qu'il en soit, les patrons feront sagement d'acquiescer à la loi, et de ne pas résister à la loi, et de ne pas résister à la loi.

« Le droit de travailler est aussi digne de protection que le droit de se mettre en greve.

« Le droit de grève est digne de protection, et le droit de travailler est aussi digne de protection.

« Le droit de grève est digne de protection, et le droit de travailler est aussi digne de protection.

« Le droit de grève est digne de protection, et le droit de travailler est aussi digne de protection.

« Le droit de grève est digne de protection, et le droit de travailler est aussi digne de protection.

« Le droit de grève est digne de protection, et le droit de travailler est aussi digne de protection.

« Le droit de grève est digne de protection, et le droit de travailler est aussi digne de protection.

« Le droit de grève est digne de protection, et le droit de travailler est aussi digne de protection.

« Le droit de grève est digne de protection, et le droit de travailler est aussi digne de protection.

« Le droit de grève est digne de protection, et le droit de travailler est aussi digne de protection.

« Le droit de grève est digne de protection, et le droit de travailler est aussi digne de protection.

« Le droit de grève est digne de protection, et le droit de travailler est aussi digne de protection.

« Le droit de grève est digne de protection, et le droit de travailler est aussi digne de protection.

« Le droit de grève est digne de protection, et le droit de travailler est aussi digne de protection.

« Le droit de grève est digne de protection, et le droit de travailler est aussi digne de protection.

« Le droit de grève est digne de protection, et le droit de travailler est aussi digne de protection.

« Le droit de grève est digne de protection, et le droit de travailler est aussi digne de protection.

« Le droit de grève est digne de protection, et le droit de travailler est aussi digne de protection.

« Le droit de grève est digne de protection, et le droit de travailler est aussi digne de protection.

« Le droit de grève est digne de protection, et le droit de travailler est aussi digne de protection.

« Le droit de grève est digne de protection, et le droit de travailler est aussi digne de protection.

droite, à gauche, faisant croire à chaque auditeur qu'il ne parlo que pour celui-là, baissant ou élevant la voix suivant le vœu du mot, sachant sourire quand il présentait un point d'ordre, et se montrant sévère quand il présentait un point d'ordre.

« Le résultat, tous ceux qui sont sincères le reconnaîtront, a été considérable. Il se pouvait, après tout qu'on fût déçu. Les déclarations étaient si nouvelles, si importantes, si peu habituelles dans ces réunions politiques républicaines !

« C'est l'ordre, l'ordre, la fin de la guerre religieuse, il est pour les syndicats, mais il est aussi pour le droit de ne pas être syndiqué ; il admet les revendications du socialisme, mais à condition qu'elles ne soient pas accompagnées de violence. Très gentiment, à la fin de son discours, il s'est tourné vers la table des journalistes et leur a déclaré qu'il ne saurait attendre à la tribune de la presse, puisqu'il est le père.

« Vous devinez à l'on a applaudi ! M. Servin a félicité ensuite et remercié l'orateur d'avoir si nettement, si franchement exposé ses idées, et de ne pas avoir été un orateur, mais un grand orateur, de ceux qui ont été exposés entièrement dans cette ville.

« M. Constans a dit l'ami de la Presse, contre laquelle il n'a jamais nourri les projets prescrits qu'on lui a reprochés.

« L'ancien ministre de l'intérieur déclare en terminant que le point de vue de la République, c'est la République, c'est la République, c'est la République.

« M. Constans a dit l'ami de la Presse, contre laquelle il n'a jamais nourri les projets prescrits qu'on lui a reprochés.

« L'ancien ministre de l'intérieur déclare en terminant que le point de vue de la République, c'est la République, c'est la République, c'est la République.

« M. Constans a dit l'ami de la Presse, contre laquelle il n'a jamais nourri les projets prescrits qu'on lui a reprochés.

« L'ancien ministre de l'intérieur déclare en terminant que le point de vue de la République, c'est la République, c'est la République, c'est la République.

« M. Constans a dit l'ami de la Presse, contre laquelle il n'a jamais nourri les projets prescrits qu'on lui a reprochés.

« L'ancien ministre de l'intérieur déclare en terminant que le point de vue de la République, c'est la République, c'est la République, c'est la République.

« M. Constans a dit l'ami de la Presse, contre laquelle il n'a jamais nourri les projets prescrits qu'on lui a reprochés.

« L'ancien ministre de l'intérieur déclare en terminant que le point de vue de la République, c'est la République, c'est la République, c'est la République.

« M. Constans a dit l'ami de la Presse, contre laquelle il n'a jamais nourri les projets prescrits qu'on lui a reprochés.

« L'ancien ministre de l'intérieur déclare en terminant que le point de vue de la République, c'est la République, c'est la République, c'est la République.

« M. Constans a dit l'ami de la Presse, contre laquelle il n'a jamais nourri les projets prescrits qu'on lui a reprochés.

« L'ancien ministre de l'intérieur déclare en terminant que le point de vue de la République, c'est la République, c'est la République, c'est la République.

« M. Constans a dit l'ami de la Presse, contre laquelle il n'a jamais nourri les projets prescrits qu'on lui a reprochés.

« L'ancien ministre de l'intérieur déclare en terminant que le point de vue de la République, c'est la République, c'est la République, c'est la République.

« M. Constans a dit l'ami de la Presse, contre laquelle il n'a jamais nourri les projets prescrits qu'on lui a reprochés.

« L'ancien ministre de l'intérieur déclare en terminant que le point de vue de la République, c'est la République, c'est la République, c'est la République.

« M. Constans a dit l'ami de la Presse, contre laquelle il n'a jamais nourri les projets prescrits qu'on lui a reprochés.

« L'ancien ministre de l'intérieur déclare en terminant que le point de vue de la République, c'est la République, c'est la République, c'est la République.

« M. Constans a dit l'ami de la Presse, contre laquelle il n'a jamais nourri les projets prescrits qu'on lui a reprochés.

M. E. Magnier écrit dans l'Événement :

« Voici le discours que M. Constans a prononcé à Toulouse, au Cercle républicain.

« Ce discours, si remarquable par son contenu, est un programme complet. Il sera la plate-forme des élections générales prochaines.

« C'est l'ordre, l'ordre, la fin de la guerre religieuse, il est pour les syndicats, mais il est aussi pour le droit de ne pas être syndiqué ; il admet les revendications du socialisme, mais à condition qu'elles ne soient pas accompagnées de violence. Très gentiment, à la fin de son discours, il s'est tourné vers la table des journalistes et leur a déclaré qu'il ne saurait attendre à la tribune de la presse, puisqu'il est le père.

« Vous devinez à l'on a applaudi ! M. Servin a félicité ensuite et remercié l'orateur d'avoir si nettement, si franchement exposé ses idées, et de ne pas avoir été un orateur, mais un grand orateur, de ceux qui ont été exposés entièrement dans cette ville.

« M. Constans a dit l'ami de la Presse, contre laquelle il n'a jamais nourri les projets prescrits qu'on lui a reprochés.

« L'ancien ministre de l'intérieur déclare en terminant que le point de vue de la République, c'est la République, c'est la République, c'est la République.

« M. Constans a dit l'ami de la Presse, contre laquelle il n'a jamais nourri les projets prescrits qu'on lui a reprochés.

« L'ancien ministre de l'intérieur déclare en terminant que le point de vue de la République, c'est la République, c'est la République, c'est la République.

« M. Constans a dit l'ami de la Presse, contre laquelle il n'a jamais nourri les projets prescrits qu'on lui a reprochés.

« L'ancien ministre de l'intérieur déclare en terminant que le point de vue de la République, c'est la République, c'est la République, c'est la République.

« M. Constans a dit l'ami de la Presse, contre laquelle il n'a jamais nourri les projets prescrits qu'on lui a reprochés.

« L'ancien ministre de l'intérieur déclare en terminant que le point de vue de la République, c'est la République, c'est la République, c'est la République.

« M. Constans a dit l'ami de la Presse, contre laquelle il n'a jamais nourri les projets prescrits qu'on lui a reprochés.

« L'ancien ministre de l'intérieur déclare en terminant que le point de vue de la République, c'est la République, c'est la République, c'est la République.

« M. Constans a dit l'ami de la Presse, contre laquelle il n'a jamais nourri les projets prescrits qu'on lui a reprochés.

« L'ancien ministre de l'intérieur déclare en terminant que le point de vue de la République, c'est la République, c'est la République, c'est la République.

« M. Constans a dit l'ami de la Presse, contre laquelle il n'a jamais nourri les projets prescrits qu'on lui a reprochés.

« L'ancien ministre de l'intérieur déclare en terminant que le point de vue de la République, c'est la République, c'est la République, c'est la République.

« M. Constans a dit l'ami de la Presse, contre laquelle il n'a jamais nourri les projets prescrits qu'on lui a reprochés.

« L'ancien ministre de l'intérieur déclare en terminant que le point de vue de la République, c'est la République, c'est la République, c'est la République.

« M. Constans a dit l'ami de la Presse, contre laquelle il n'a jamais nourri les projets prescrits qu'on lui a reprochés.

« L'ancien ministre de l'intérieur déclare en terminant que le point de vue de la République, c'est la République, c'est la République, c'est la République.

« M. Constans a dit l'ami de la Presse, contre laquelle il n'a jamais nourri les projets prescrits qu'on lui a reprochés.

« L'ancien ministre de l'intérieur déclare en terminant que le point de vue de la République, c'est la République, c'est la République, c'est la République.

Table of stock market data for Bourse de Paris du 5 Juin, listing various securities and their prices.

Table of stock market data for Bourse de Lille du 5 Juin, listing various securities and their prices.

Dernière Heure
Le nos correspondants particuliers, et par FII. SPÉCIAL
Paris, 5 mai. — On a utilisé sans arme un cordeau tendu pour la mise du feu aux dispositifs de mine.

Le conseil des ministres espagnol
Madrid, 5 juin. — Le conseil des ministres espagnol a décidé de déposer le projet de budget et de faire de son vote une question de cabinet.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS
Séance du lundi 5 juin
Présidence de M. CASIMIR-PÉRIER, président
La séance est ouverte à 2 heures.

Table of stock market data for Bourse de Roubaix, listing various securities and their prices.